

MÉTÉO-FRANCE

Arrêté du 22 avril 1999 fixant la composition des jurys des concours de recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologieNOR : *EQUI9910088A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, modifiée ;

Vu l'article 29 de la loi n° 51-598 du 24 mai 1951 ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie, modifié ;

Vu l'arrêté du 1^{er} avril 1976 fixant les modalités d'organisation et le programme des concours pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie, modifié ;

Vu l'arrêté du 17 octobre 1988 fixant les modalités d'organisation et le programme du concours spécial d'admission des titulaires d'une maîtrise de sciences, en qualité d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie, modifié ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 1999 autorisant au titre de l'année 1999 le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux et d'ingénieurs des travaux de la météorologie (femmes et hommes).

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury du concours externe ouvert en 1999 pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie est composé comme suit :

Président :

M. Roques (Michel), ingénieur en chef de la météorologie.

Membres :

M. Veysseire (Jean-Michel), vice-président, ingénieur de la météorologie ;

M. Aubes (Michel), maître de conférences à l'université Paul-Sabatier ;

M. Dedebean (Bernard), maître de conférences à l'université Paul-Sabatier ;

M. Fatout (Frank), attaché d'administration de l'aviation civile ;

M. Lavigne (Jean-Michel), maître de conférences à l'I.U.T. de l'université Paul-Sabatier ;

M. Martin (Michaël), professeur certifié d'anglais ;

M. Poitevin (Joël), ingénieur en chef de la météorologie ;

M. Ricard (Jean-Louis), ingénieur de la météorologie ;

M. Soum (Gabriel), maître de conférences à l'université Paul-Sabatier (suppléant).

Article 2

Le jury du concours spécial (titulaires d'une maîtrise de sciences) ouvert en 1999 pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie est composé comme suit :

Président :

M. Roques (Michel), ingénieur en chef de la météorologie.

Membres :

M. Veysseire (Jean-Michel), vice-président, ingénieur de la météorologie ;

M. Celhay (Emmanuel), ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie ;

M. Ceron (Jean-Pierre), ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie ;

M. de Felice (Pierre), professeur à l'université de Paris-Val-de-Marne ;

M. Gasqueres (Jean-Marie), ingénieur des travaux de la météorologie ;

M. Lacarrere (Pierre), ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie ;

Mlle Malardel (Sylvie), ingénieur des travaux de la météorologie ;

M. Martin (Michaël), professeur certifié d'anglais.

Article 3

Le jury du concours interne ouvert en 1999 pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie est composé comme suit :

Président :

M. Roques (Michel), ingénieur en chef de la météorologie.

Membres :

M. Veysseire (Jean Michel), vice-président, ingénieur de la météorologie ;

M. Martin (Michaël), professeur certifié d'anglais ;

M. Poitevin (Joël), ingénieur en chef de la météorologie ;

M. Raymond (Gilles), attaché d'administration de l'aviation civile ;

M. Ricard (Jean-Louis), ingénieur de la météorologie.

Pour le ministre de l'équipement,

des transports et du logement :

Par empêchement du directeur de la
recherche

et des affaires scientifiques et techniques :

L'adjointe au directeur, chef de service,

M. Benoist